

(E) Reconnaître les aspects suivants du développement durable : sécurité commune; bien-être écologique, social et économique; aspect temporel et impératif écologique.

2. Passer en revue toutes les politiques canadiennes et les accords internationaux pour voir comment ils contribuent à la durabilité et à la sécurité humaine et écologique.

3. Revoir tous les accords internationaux qui portent ou ont des répercussions sur la durabilité afin de garantir que le Canada puisse rendre des comptes à ce sujet.

4. Repérer et définir des valeurs canadiennes qui mettent en évidence la nécessité de la durabilité mondiale et notre engagement à cet égard.

5. Affirmer que le Canada reconnaît et assume sa responsabilité pour ce qui est de tenir les sociétés transnationales responsables des répercussions de leurs activités sur le développement durable (p. ex. via l'ONU).

Médias et communications

Contexte stratégique

1. Dans la formulation et la mise en oeuvre de politiques, le Canada doit tenir compte du fait que de nombreux pays de l'Asie-Pacifique font l'expérience des difficultés et des changements profonds liés à *l'édification d'une nation* en moins de temps que l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale.

2. Le Canada devrait profiter des multiples possibilités qui existent pour créer, avec ces pays, un partenariat unique fondé sur la *sensibilité culturelle* et le *respect mutuel*. Il pourrait non seulement contribuer de manière plus efficace à la réalisation des idéaux de liberté d'expression dans la région, mais aussi montrer qu'il est différent de son cousin américain et se faire connaître davantage.

3. Dans le cadre de ses politiques nationale et étrangère, le Canada devrait chercher à soutenir la *libre expression* des idées, l'ouverture des médias et la